

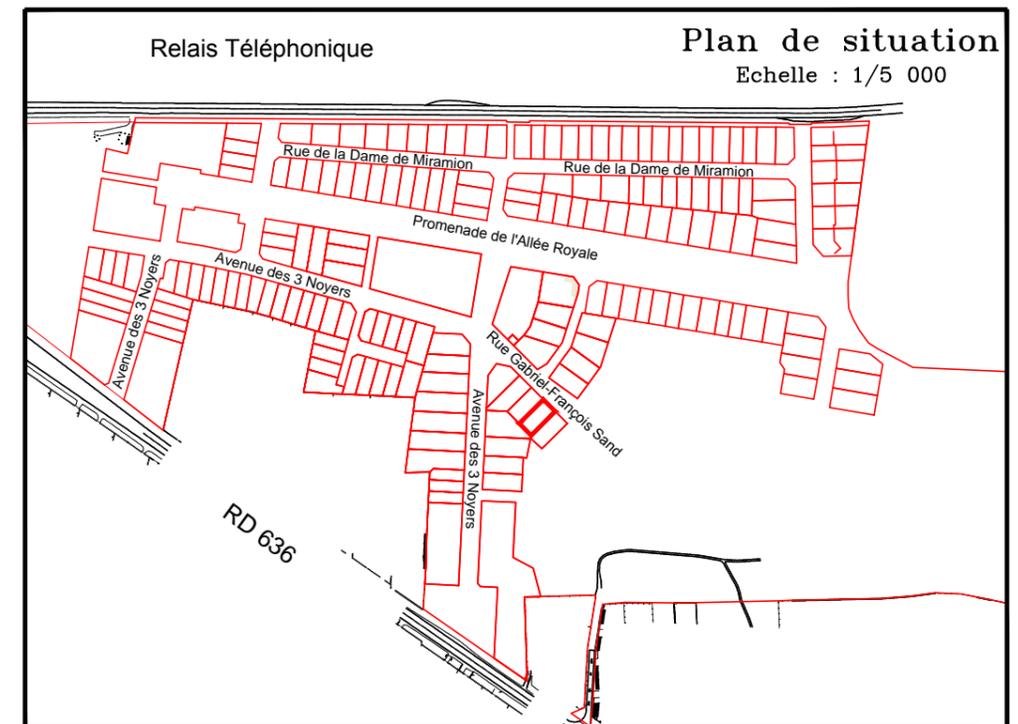
DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE  
 COMMUNE DE RUBELLES  
 ZAC des Trois Noyers



Immeuble cadastré : Section ZA n°744 pour partie



PLAN DE VENTE LOT 175  
 TRANCHE 2



<p>Maitre d'ouvrage:                  LOTICIS                  49, rue de Paris                  78490 Montfort l'Amaury                  Tel : 01.34.94.12.12                  Fax: 01.34.94.12.13</p>	<p>Maitre d'ouvrage:                  GEOTERRE                  7 bis rue des Sesçois                  77590 Bois-le-Roi                  Tel : 01.64.71.18.70                  Fax: 01.64.71.18.71</p>	<p>Maitre d'ouvrage:                  grand paris aménagement                  Direction du Territoire Grand                  Paris Sud                  Immeuble CARRE HAUSSMANN - 52 boulevard de l'Yverres -                  91 030 Evry CEDEX Tel : 01.40.04.10.00 Fax: 01.43.44.76.72</p>							
<p>Bureau d'Etudes V.R.D.:                  GEO-INFRA                  3, rue Flobert - BP 64                  93221 GAGNY CEDEX                  Tél : 01.43.81.90.20                  Fax : 01.43.81.02.50</p>	<p>Architecte:                  S.J.L'Architecte                  26, Avenue du 8 mai 1945                  95200 Sarcelles                  Tel: 09.52.05.02.55                  Fax: 09.57.05.02.55</p>	<p>Bureau d'Etudes Urbanisme:                  Land' Act                  47, rue Jules Guesde                  92300 LEVALLOIS-PERRET                  Tél: 01 41 11 80 11                  Mail: paysage@thebaud-tup.fr</p>							
<p><b>C.O.G.E.R.A.T.</b>                  Bruno CANIPEL-Géomètre-Expert                  19, rue Altiéro Spinielli à Vert-Saint-Denis                  77246 CESSON CEDEX                  Tel:01-64-52-02-56 Fax:01-64-52-12-58                  E mail : cogerat@cogemat.fr                  Site Internet : www.cogemat.fr</p>	<p>Planimétrie:                  Système RGF 93 CC49                  (zone 8)</p> <p>Altimétrie: Altitudes                  normales rattachée par                  GPS au repères N.G.F.:                  L.D.K3L3 n°21</p>	<table border="1"> <tr> <td>Indice :</td> <td>Remarque :</td> <td>Date :</td> </tr> <tr> <td>A</td> <td>Plan d'origine</td> <td>30-03-2018</td> </tr> </table>	Indice :	Remarque :	Date :	A	Plan d'origine	30-03-2018	<p>Dossier n°                  20256                  Fichier:                  20256-plan.vente.dwg                  Type et Version:                  Autocad V2000                  Dessinateur:                  T.C</p>
Indice :	Remarque :	Date :							
A	Plan d'origine	30-03-2018							

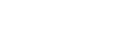
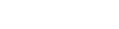
## PARCELLAIRE

-  Limite des parcelles
-  Limite cadastrale
- LOT 1** Numéro de lot
- ZA n°612** Numéro cadastral
- 264 m<sup>2</sup>** Surface des parcelles
- 22.60** Cotation périmètre des parcelles

## IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS

-  Zone d'implantation de la construction principale
-  Zone d'implantation de l'abri de jardin
-  Zone d'implantation du stationnement couvert  
— et éventuellement de la construction principale (garage intégré)
-  Alignement obligatoire d'au moins une partie de la façade
-  Sens de faitage privilégié
-  Implantation en limite séparative obligatoire du lot ou de la zone de construction
-  Façade / pignon comprenant au moins une ouverture
-  Cotation de la zone d'implantation
-  Gabarit des constructions
-  Cotation altimétrique du rez-de-chaussée (+10cm autorisé maximum)

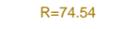
## CLOTURES ET LIMITES

-  Clôture - Treillis soudé à lames occultantes de teinte gris anthracite RAL 7016 Ht:1.50m à charge aménageur
-  Palissade bois Ht: 2.00m à charge aménageur
-  Portillon à charge aménageur (implantation et sens d'ouverture indicatifs)
-  Clôture - Mur enduit ton pierre Ht: 1.50m à charge aménageur
-  Clôture - Pare-vue opaque à charge acquéreur Ht: 2.00m
-  Clôture en treillis soudés Ht:1.50m à charge aménageur doublés d'une haie vive à charge acquéreur
-  Clôture en treillis soudés doublés d'une haie vive Ht:1.50m à charge acquéreur
-  Clôture à barreaudage droit vertical noir RAL 9005 Ht:1.50 à charge aménageur doublé d'une haie vive à charge acquéreur
-  Clôture à barreaudage droit vertical noir festonnée RAL 9005 Ht:1.50 à charge aménageur doublé d'une haie vive à charge acquéreur
-  Mur en moellons rejointoyés à pierre vue Ht: 1.80m
-  Clôture constituée d'une grille sur muret doublée d'une haie vive (Ht:1.80)
-  Clôture existante

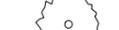
## TERRAIN NATUREL AVANT TRAVAUX

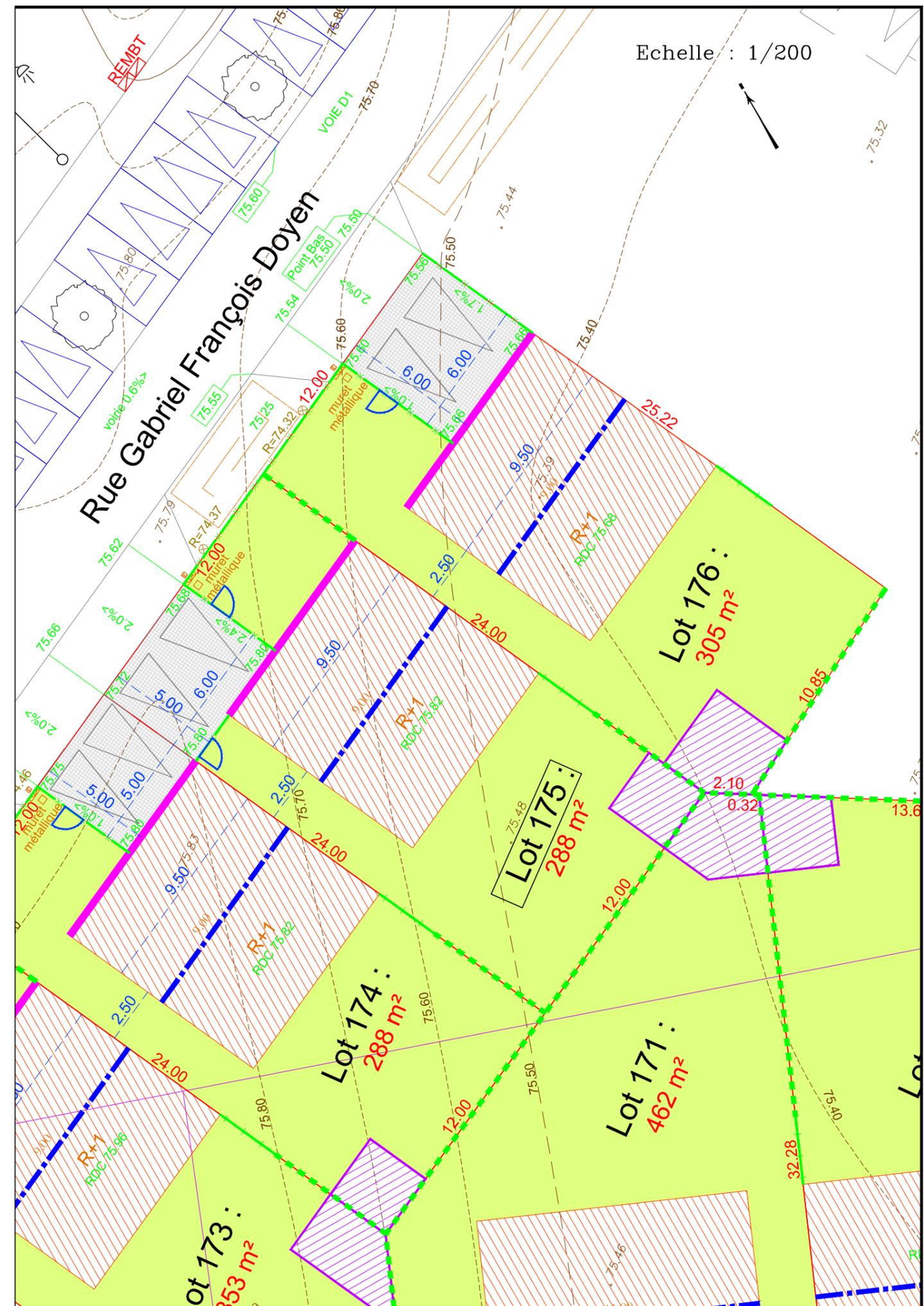
-  Courbe de niveau métrique
-  Courbe de niveau demi-métrique
-  Courbe de niveau décimétrique
-  Cotation courbe de niveau
-  Point altimétrique du terrain

## VOIRIE ET RESEAUX

-  Altitude projet de la voirie future
-  Pente de la chaussée
-  Regard de branchement EU
-  Altitude radier du regard de branchement EU
-  Emprise technique (coffrets énergies, regards AEP et FT et boîte aux lettres) (charge aménageur) (emplacement à titre indicatif)
-  Poteau ou bouche incendie
-  Coffret électrique général (réseau public)
-  Poste transformateur électrique
-  Point d'apport volontaire d'ordure ménagère et de tri sélectif
-  Noue
-  Candélabre et éclairage public

## ESPACE NON BÂTI

-  Espace non-clos pouvant être à dominante minérale
-  Espace non-clos à dominante végétale
-  Espace clos à dominante végétale
-  Emplacement de stationnement privatif en pavé béton charge aménageur
-  Emplacement de stationnement public aménagé sur l'espace public
-  Arbre sur l'espace public



Echelle : 1/200